

Affiché le : 22 novembre 2024

## AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 28 novembre 2024 à 18h, salle du conseil municipal en mairie.

### ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2024.  
Information relative au régime de délégation.

#### Affaires centre équestre

1. Tarifs centre équestre.
2. Subvention exceptionnelle au budget centre équestre.

#### Affaires communales

##### **Finances**

3. DM n°3 au budget principal de la commune.
4. Fixation du forfait communal relatif aux dépenses de fonctionnement de l'école maternelle et de l'école élémentaire de Bagnères-de- Luchon pour l'année scolaire 2023-2024.
5. Répartition des coûts de parution de l'annonce et des annexes relatives au lancement du marché pour la consultation commune auprès des prestataires de transports en ambulances pour l'évacuation sanitaire des victimes de la station de ski de Luchon-Superbagnères.

##### **Affaires générales**

6. Saison de ski 2024-2025, station de ski Luchon-Superbagnères, approbation des modalités, tarifs de secours et convention rattachée, approbation du plan de secours actualisé.
7. Proposition de vœu pour la défense d'un service de transport ferroviaire fiable entre Toulouse et les gares du Comminges.
8. Débat de politique générale en application de l'article L2121-19 du CGCT.
9. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 22 novembre 2024,

Le Maire,  
Eric AZEMAR

